Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026

Décathlon Avignon Sud cesse la vente de poissons pour la pêche au vif



Suite à la mobilisation du Collectif vauclusien de Protection Animale et de l'association PAZ (Projet Animaux Zoopolis), le magasin Décathlon Avignon Sud – Mistral 7 a cessé la vente de poissons pour la pêche au vif.

En décembre 2023, le Collectif vauclusien de Protection Animale et l'association PAZ ont créé une pétition pour demander aux 2 magasins de l'enseigne Décathlon de la région d'Avignon de cesser de vendre des poissons pour la pêche au vif. Cette pétition a obtenu plus de 20 000 signatures. Si le magasin d'Avignon Sud a cessé les ventes, celui du Pontet continue pour le moment ce que l'association PAZ qualifie de « commerce cruel. »

« Nous félicitons le magasin Decathlon Avignon Sud – Mistral 7 d'avoir arrêté de vendre des poissons pour qu'ils soient torturés, a déclaré Amandine Sanvisens, co-fondatrice de PAZ. Les animaux ne sont pas de vulgaires articles de sport. La torture ne devrait pas être considérée comme un sport ou un loisir. Nous demandons à l'enseigne Decathlon de ne plus vendre de poissons dans tous ses magasins. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026

En Europe, plusieurs pays ont interdit cette pratique considérée comme de la torture animale, tels que l'Allemagne, l'Autriche (Haute-Autriche et Carinthie), l'Ecosse, l'Irlande (en eau douce) et la Suisse. L'association PAZ rappelle que Décathlon est partenaire des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 et que cela donne une « mauvaise image de la France. »

Récemment, l'association PAZ a lancé une nouvelle pétition qui s'adresse à l'enseigne, et pas seulement aux magasins de la région d'Avignon, qui a déjà atteint près de 13 000 signatures. L'association soutient la proposition de loi visant à interdire la pêche au vif émise par le député Gabriel Amard (LFI – NUPES – Rhône). Les défenseurs de la protection animale continuent leur mobilisation à travers différentes actions pour que le magasin du Pontet cesse ce type de vente, mais aussi plus largement tous les magasins de l'enseigne de sport.

En attendant les melons et les pêches…



On attends toujours quelque chose ou quelqu'un. Parfois l'attente est délicieuse, comme en ce début de printemps où les premières récoltes saisonnières de fruits et légumes annoncent le

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026

retour de la belle saison. Mais en fait, savons-nous encore vraiment attendre ?

Tout, tout de suite, aujourd'hui c'est la règle. Et dans tous les domaines. Manger des tomates toute l'année, pouvoir joindre tout le monde à tout moment, commander une pizza à 2 heures du matin, regarder un film quand je veux où je veux… (en mangeant la pizza), la liste est sans fin. Rapidité et immédiateté sont devenues des obsessions. Une course sans fin qui nous éloigne du plaisir de l'attente et sans doute aussi quelque part d'apprécier ce qui est attendu ou convoité. Les marchands du temple sont aussi complices dans cette course au temps. La rentrée scolaire se prépare maintenant en juillet et la galette (ou gâteau) des rois se consomme dès décembre. On se calme Ginette !

C'est la nouveauté qui fait le plaisir

Les premières fraises, et pas uniquement celles de Carpentras, ont forcément un goût exquis. C'est la nouveauté qui fait le plaisir, comme la première gorgée de bière ou encore le premier verre de rosé bu à l'ombre des platanes un soir d'été. C'est là que Proust convoque aussi sa madeleine !

Savoir attendre c'est savoir apprécier chacun de ces moments. Quel intérêt d'avoir des fraises pour noël ? L'attente ne fait-elle pas aussi partie des plaisirs ?

Comme l'amoureux transit qui attend le retour de sa belle, ou l'inverse (surtout si elle s'appelle Ginette). Aujourd'hui on ne sait plus beaucoup attendre. On est vite impatient et surtout on veut maitriser et tout décider. Mais avec la nature ce n'est pas tout à fait la même histoire. Même si on cherche toujours à la maîtriser c'est elle qui décide, in fine. Et si ce n'était pas suffisant les conditions météo pourraient bien vous remettre à votre place et vous rappeler qui est le patron. C'est la nature qui donne le tempo et joue les chefs d'orchestre. Elle nous enseigne la patience et le respect du temps.

« Il faut laisser le temps au temps »

Donc pour les asperges et les fraises il faut attendre mars… C'est ainsi. « Il faut laisser le temps au temps » comme disait le lettré François Mitterrand, qui savait comme nul autre se montrer le maître des horloges. Il faut bien reconnaître qu'en Provence et peut être plus qu'ailleurs la nature peut insuffler le bon rythme. Donc en attendant les melons et les pêches sachons apprécier les asperges et les fraises de Provence, bien sûr.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026

Enedis, RTE et la fédération de pêche du Vaucluse renouvellent leur partenariat



Christophe Marcellino, président de la fédération de pêche du Vaucluse, Sébastien Quiminal, directeur Enedis Vaucluse et Fabien Merpillat, directeur adjoint réseau de transport d'électricité (RTE) du groupe maintenance réseau cévennes, ont renouvelé leur partenariat pour la prévention des risques électriques liés à l'activité de la pêche, jeudi 27 octobre, dans la continuité de la convention resignée en 2019.

La fédération de pêche du Vaucluse, Enedis et RTE renouvellent leur partenariat pour sensibiliser les pêcheurs aux risques électriques. Dans le cadre d'une convention qui s'applique pour une durée de 3 ans, ces derniers prévoient de mettre en œuvre les actions suivantes :

- Sensibiliser le monde de la pêche et les associations adhérentes à la fédération au risque électrique lié à la pratique de la pêche en eau douce à proximité des lignes aériennes.
- Etudier et prioriser les zones qu'elles considèrent potentiellement à risque afin de permettre à RTE et Enedis de procéder à une signalisation adaptée.
- Sensibiliser le public des jeunes pêcheurs au risque électrique, dans le cadre des formations

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026

organisées par les associations.

Au-delà de ce partenariat, la campagne d'information « Tension, Attention » permet à RTE et Enedis de sensibiliser le grand public et les professionnels sur les mesures de prudence à respecter lorsqu'ils exercent des activités aux abords des lignes électriques. Même sans contact direct avec une ligne, en cas de non-respect des distances de sécurité, un arc électrique peut se former, il y a alors danger d'électrocution.

Des conseils de prévention aux pêcheurs

Parce qu'elles sont longues et souvent conductrices de l'électricité, les cannes à pêche manipulées près des lignes électriques peuvent présenter des risques. Pour pêcher en toute sécurité, il suffit de rester à distance des lignes et de suivre quelques mesures simples de prévention :

- Eviter de pêcher près des lignes électriques. En cas de présence d'une ligne électrique aux abords du plan d'eau, il est nécessaire de la repérer et de se tenir à distance pour éviter tout risque d'amorçage, y compris si on pêche en bateau.
- Respecter impérativement la distance de 5 mètres, le risque existe à la fois au contact de la ligne électrique, mais surtout à l'approche.
- Ne jamais toucher un objet en contact avec une ligne électrique.
- En passant sous une ligne électrique, tenir la canne en position horizontale.

« LigneAlerte » la nouvelle application développée par Enedis et RTE

Avec des réseaux électriques aériens parfois présents à proximité de chantier du BTP, sur des parcelles agricoles ou des zones de pêche, nombre de professionnels et d'amateurs de loisirs en plein air sont confrontés au risque électrique. Ainsi, dans le domaine agricole, près de 70% des accidents d'origine électrique surviennent au contact d'une ligne électrique. Enedis et RTE ont donc développé l'application « LigneAlerte » pour prévenir en temps réel de la proximité d'une ligne électrique aérienne et réduire au maximum les accidents.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026



© Enedis

Rendez-vous sur www.Tension-Attention.fr pour retrouver tous les conseils de prudence et les mesures de sécurité pour prévenir le risque électrique.

J.R.

La navigation sur la Sorgue interdite jusqu'à

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026

nouvel ordre



Dû au débit de la Fontaine de Vaucluse ces derniers jours, toute activité liée à la navigation et aux activités subaquatiques est interdite à partir d'aujourd'hui sur l'ensemble des Sorgues et du Canal de Vaucluse. Cette mesure a été prise conformément à l'arrêté préfectoral du 28 mai 2019 qui stipule que ces activités doivent être interdites dès lors que le débit à la station de Fontaine de Vaucluse est inférieur ou égal sur deux jours consécutifs à 4m^3/s.

Cette mesure vise à limiter l'impact sur les milieux aquatiques et la faune qu'ils abritent. En ce qui concerne la baignade, il faut se renseigner auprès des communes concernées. Elle est déjà interdite dans plusieurs de ces dernières. La pêche, quant à elle, n'est pas interdite mais la Fédération de Vaucluse pour la pêche et la protection du milieu aquatique recommande tout de même aux pêcheurs d'éviter de marcher dans l'eau lors de la pratique de l'activité.

V.A.